



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 18 avril 2024

L'initiative conjointe en faveur de l'économie circulaire renforce son engagement et vise désormais à fournir 16 milliards d'euros d'ici 2025 pour des projets d'économie circulaire et accueille Invest-NL en tant que nouveau membre

- **Lancée par les principales banques et institutions publiques de promotion économique de l'UE, l'initiative conjointe en faveur de l'économie circulaire a mis à disposition 11,6 milliards d'euros de financements pour des projets d'économie circulaire entre 2019 et 2023, dépassant le volume de 10 milliards d'euros initialement ciblé.**
- **L'initiative a également accueilli Invest-NL en tant que nouveau membre et relevé son objectif à 16 milliards d'euros d'ici la fin de 2025.**

À l'occasion de l'édition 2024 du Forum mondial de l'économie circulaire, les plus grandes institutions et banques publiques de promotion économique de l'Union européenne – la Bank Gospodarstwa Krajowego (BGK, Pologne), le groupe Caisse des Dépôts (CDC, France), dont Bpifrance, la banque publique d'investissement française, la Cassa Depositi e Prestiti (CDP, Italie), l'Instituto de Crédito Oficial (ICO, Espagne) et la KfW (Allemagne) – et la Banque européenne d'investissement (BEI) annoncent avoir financé à hauteur de 11,57 milliards d'euros, à fin 2023, des projets relevant de l'économie circulaire, dépassant ainsi l'objectif initial qui s'élevait à 10 milliards d'euros. L'initiative accueille également un nouveau membre, Invest-NL, l'institution nationale de promotion économique des Pays-Bas créée en 2020.

La transition d'une économie linéaire à une économie circulaire est essentielle pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris et les objectifs de développement durable, plus particulièrement l'objectif n° 12, qui concerne l'établissement de modes de consommation et de production durables. Au vu des réponses urgentes à apporter aux crises climatiques et environnementales, l'initiative conjointe en faveur de l'économie circulaire a décidé de relever son objectif afin de mettre 16 milliards d'euros à disposition pour des projets relatifs à l'économie circulaire d'ici la fin de 2025.

Lancée en 2019, ladite initiative vise à fournir un financement à long terme en faveur de projets qui accélèrent la transition vers une économie circulaire. Les partenaires de cette initiative conjointe s'étaient fixé comme objectif de financement au moins 10 milliards d'euros à l'appui de projets relevant de l'économie circulaire d'ici la fin de 2023, sur une période de cinq ans. Les projets signés à ce jour couvrent un large éventail de secteurs, notamment l'agriculture, l'industrie et les services, la mobilité, l'aménagement urbain, ainsi que la gestion des déchets et de l'eau. Ils contribuent, entre autres priorités, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des déchets, à la préservation des matériaux, à l'amélioration de l'efficacité énergétique et de la durabilité ainsi qu'à la mise au point de matériaux innovants et de solutions circulaires. Les projets couvrent toutes les étapes de la chaîne de valeur et du cycle de vie des produits et des services, de la conception à la valorisation.

Radostaw Kwiecień, membre du conseil d'administration et directeur ESG de BGK : « *Nous avons indiqué dans notre stratégie qu'employer les ressources disponibles en vue de promouvoir l'économie et de meilleures conditions de vie pour les futures générations relevait de notre mission. Nous saluons l'élargissement de l'initiative conjointe en faveur de l'économie circulaire, car nous visons tous une Europe efficace dans l'utilisation des ressources. Nous devons multiplier les projets favorables à l'économie circulaire mis en œuvre par le secteur privé comme par le secteur public.* »

Éric Lombard, directeur général du Groupe Caisse des Dépôts : « *Nous sommes ravis que nos objectifs aient été dépassés. Ce résultat souligne le travail acharné de la Banque des Territoires et de Bpifrance, ainsi que de nos partenaires européens. Il confirme la volonté du groupe Caisse des Dépôts de poursuivre et d'amplifier son soutien à l'économie circulaire et, plus largement, à la transition écologique au service des collectivités territoriales et des entreprises.* »

Dario Scannapieco, directeur de la CDP : « *La transition vers des modèles de production circulaires est essentielle pour garantir la viabilité à long terme de notre système et la solidité de la croissance économique et de la compétitivité des entreprises. Dans cette optique, la CDP contribue activement à la mise en œuvre d'initiatives favorisant la transition vers une économie circulaire. Les résultats remarquables obtenus jusqu'à présent par l'initiative conjointe en faveur de l'économie circulaire démontrent la capacité des banques et institutions publiques de promotion économique à collaborer aux progrès de la transition écologique en Europe. C'est pourquoi l'accueil par l'initiative d'un nouveau membre et l'introduction d'un nouvel objectif de financement marquent une nouvelle étape dans cette collaboration.* »

Nadia Calviño, présidente de la BEI : « *L'économie circulaire est essentielle pour la neutralité carbone et le succès de l'initiative conjointe en faveur de l'économie circulaire témoigne de l'élargissement de l'éventail et du nombre de projets à financer dans ce domaine. C'est donc chaleureusement que nous accueillons Invest-NL en tant que nouveau partenaire dans la poursuite de notre ambition renforcée. Pour maximiser notre impact, il est essentiel de favoriser la collaboration, tous pays, secteurs et acteurs financiers confondus.* »

José Carlos García de Quevedo, président de l'ICO : « *Le soutien à la transition écologique est l'un des objectifs des activités du groupe ICO, dans le cadre du plan pour la reprise, la transformation et la résilience. Dans ce domaine, nous accordons une attention particulière au financement de projets relevant de l'économie circulaire qui favorisent des modèles de croissance plus durables et plus équitables. Nous sommes heureux de partager et de renforcer cet engagement avec nos homologues européens et d'accueillir Invest-NL en tant que nouveau membre de l'initiative conjointe en faveur de l'économie circulaire.* »

Rinke Zonneveld, PDG d'Invest-NL : « *En adhérant à l'initiative conjointe en faveur de l'économie circulaire, Invest-NL réaffirme son engagement à l'appui de la durabilité et de l'innovation. Cette participation souligne notre volonté de faire progresser les pratiques circulaires et de faciliter l'échange de savoir-faire. Cela renforcera les mécanismes de financement public-privé, rendant les solutions circulaires plus réalisables et évolutives.* »

Stefan Wintels, président de la KfW : « *Je me réjouis de la participation de la KfW à cette initiative depuis 2019 et de sa collaboration avec d'autres banques européennes de promotion économique en vue d'impulser le changement dans cet important domaine d'action. L'utilisation prudente des ressources naturelles est cruciale pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris. Dans ce contexte, la transition vers une économie circulaire est déterminante. Il est donc d'autant plus satisfaisant de voir que l'objectif de financement pour 2023 a été dépassé, et de pouvoir à présent relever l'objectif de financement existant, ce qui permettra d'accélérer encore le développement durable.* »

Pour en savoir plus :

[L'initiative conjointe en faveur de l'économie circulaire](#) (animation)

Communiqués de presse précédents :

[L'initiative conjointe en faveur de l'économie circulaire atteint 8,9 milliards d'euros et poursuit ses efforts\(eib.org\)](#)

[L'initiative conjointe en faveur de l'économie circulaire atteint plus du quart de son objectif quinquennal et appuie des projets d'économie circulaire novateurs \(eib.org\)](#)

[Un appui de 10 milliards d'euros à l'économie circulaire dans l'UE \(eib.org\)](#)

Informations générales

La Bank Gospodarstwa Krajowego (BGK) est une banque de développement polonaise dont la mission consiste à appuyer une croissance économique et sociale durable. Ses objectifs sont le financement durable et le financement de la transition, ainsi que le développement de l'écosystème des institutions qui coopèrent à la création de solutions pour une économie durable. Partenaire financier pour les projets d'investissement stratégiques, la BGK encourage l'entrepreneuriat. www.bgk.pl

La Caisse des Dépôts (CDC) et ses filiales forment un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Le groupe combine cinq domaines de compétence : la politique sociale (la retraite, la formation professionnelle, le handicap, le grand âge et la santé), la gestion d'actifs, le suivi des filiales et des participations stratégiques, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires. <https://www.caissedesdepots.fr/>

La Cassa depositi e prestiti (CDP) est l'institution nationale italienne de promotion économique œuvrant depuis 1850 au service de l'économie. Son objectif principal est d'accélérer le développement industriel et infrastructurel de l'Italie afin de stimuler sa croissance économique et sociale. La CDP fait porter ses

activités en priorité sur le développement durable au niveau local, en soutenant l'innovation et la croissance des entreprises italiennes, y compris sur la scène internationale. Elle s'associe aux collectivités locales, en octroyant des financements et en dispensant des conseils, en vue de mettre en place des infrastructures et d'améliorer les services d'intérêt général. La CDP participe également activement à des initiatives de coopération internationale visant à réaliser des projets dans les pays en développement et sur les marchés émergents. www.cdp.it

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. Elle accorde des financements à long terme à l'appui d'investissements de qualité qui concourent à la réalisation des grands objectifs de l'UE. www.eib.org

L'Instituto de Crédito Oficial (ICO) est une société détenue par l'État espagnol, rattachée au ministère de l'économie, du commerce et des entreprises. L'ICO est devenu un établissement de référence pour le financement tant des PME que des projets d'investissement de grande envergure. Il contribue à une croissance durable, en promouvant des activités économiques qui, en raison de leur importance sociale, culturelle, environnementale et en matière d'innovation, méritent d'être promues et développées. www.ico.es

Invest-NL est l'institut national néerlandais de promotion économique. Sa mission première consiste à fournir des solutions financières à l'appui d'entreprises et de projets qui ont un impact positif sur la société, mais rencontrent des difficultés à obtenir des financements auprès de sources traditionnelles de crédit, afin de soutenir la durabilité et l'innovation aux Pays-Bas. Il s'agit notamment d'encourager la transition vers une économie circulaire et climatiquement neutre, la fourniture de soins de santé abordables et accessibles, ainsi que la « deep tech ». www.invest-nl.nl

La KfW est l'une des plus grandes banques de promotion économique au monde. Depuis 1948, elle s'engage, au nom de la République fédérale d'Allemagne et des Länder, à améliorer les conditions de vie sur les plans économique, social et environnemental dans le monde entier. Pour ce faire, pour la seule année 2023, elle a mis à disposition des fonds se montant à 111 milliards d'euros, dont 33 % ont servi à appuyer des mesures destinées à protéger le climat et l'environnement. www.kfw.de

Contacts pour la presse

Bank Gospodarstwa Krajowego (BGK – Pologne) : Bank Gospodarstwa Krajowego (BGK – Pologne) : Bartosz Polek, + 48 797 020 614, Bartosz.Polek@bgk.pl

Groupe Caisse des Dépôts (CDC – France) : Malek Prat, + 33 (0) 6 71 43 46 38, service.presse@caissedesdepots.fr

Cassa Depositi e Prestiti (CDP - Italie) : Michele Baccinelli, michele.baccinelli@cdp.it, tél. [+39-06 4221 2435](tel:+390642212435)

Instituto de Crédito Oficial (ICO – Espagne) : Begoña Amores, Begonia.amores@ico.es, tél. +34 915921641

Invest-NL : Wander van der Kolk, wander.vanderkolk@invest-nl.nl, tél. +31 6 41 880 440

Banque européenne d'investissement : Vanessa Paul, v.paul@eib.org, tél. +352 4379-84331, portable : +352-621-368-521, site web : www.eib.org/press – Service de presse : +352 4379-21000 – press@eib.org

KfW (Allemagne) : Armin Kloß, Armin.Kloss@kfw.de, tél. +49 69 7431 3073, portable : +49-1525-3038600